

DEPARTEMENT DU RHONE

ARRONDISSEMENT DE  
VILLEFRANCHE

CANTON DE THIZY

COMMUNE DE COURS-LA VILLE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES**

\*\*\*\*\*

**CIRCULATION – TEMPORAIRE**  
**1 BISSEROLE – PONT TRAMBOUZE**  
**N°2026/139**

Le Maire de la Commune de COURS,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2212-2, L. 2213-1 et L. 2213-2,

VU le Code de la Route,

VU l'arrêté interministériel du 24 Novembre 1967 relatif à la signalisation routière, ainsi que l'ensemble des textes qui l'ont modifié et complété,

VU la demande de L'entreprise COSI HOME ENERGY,

Considérant que, pour permettre l'exécution des travaux de rénovation de façade chez Monsieur FERLAY MURARD sise 1 Bisserole, il y a lieu de réglementer la circulation afin de prévenir tout risque d'accident et de faciliter la bonne exécution des travaux,

**ARRETE :**

**ARTICLE 1°/-** A compter du **Judi 03 Avril 2026 et jusqu'au Vendredi 17 Avril 2026**, pour la rénovation de la façade de la maison de Mr FERLAY MURARD, réalisée par l'**entreprise COSI HOME ENERGY de RIORGES (42)**, la circulation sera réglementée de la façon suivante devant le 1 Bisserole :

- Installation d'un échafaudage le long de la façade avec empiètement sur la chaussée
- Circulation interdite à tout véhicule entre le chemin rurale n°40 « de Bisserole à chez Gauthier » et le 2 Hameau du Plassard

**ARTICLE 2°/-** La signalisation sera assurée, conformément aux prescriptions sur la signalisation routière, par l'entreprise COSI HOME ENERGY, chargée des travaux.

**ARTICLE 3°/-** Le Commandant de la Brigade de Gendarmerie, le Brigadier de Police Municipale et l'entreprise COSI HOME ENERGY sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

**ARTICLE 4°/-** Le présent arrêté sera soumis à l'approbation de l'autorité supérieure, publié et affiché par les soins de la Commune de COURS.

Fait à COURS, le trois avril deux mil vingt-six.



Le Maire  
Patrice VERCHERE

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Patrice Verchere", is written over a horizontal line.